

**Livret d'accueil**

**Edition 2020**

**Bienvenue à**

*Vielverge*



Mot du Maire



# Sommaire

- L'équipe municipale : p4



- Un peu d'histoire : p5

- Éléments géographiques, naturels et économiques : p6

- Le patrimoine : p7/8



- Moments de convivialité et associations : p9

- Les associations : p10

- Equipements de la commune : p11

- Informations pratiques : p12

- Les enfants et la scolarité : p13



- Loisirs, vacances, pratique du sport et activité artistique dans le canton : p14

- Les administrations, la représentation et les services intercommunaux : p15/16



- Règlement pêche et gravière : p17

# L'équipe Municipale



*Maire*  
Evelyne Sommet



*1ère Adjointe:*  
Murielle Roche  
Administration générale, finances  
entretien, culture et vie associatives



*2ème Adjoint:*  
Thomas Billot  
Valorisation paysagère, communication,  
information, gestion de la forêt



*3ème Adjointe:*  
Delphine Roux  
Fêtes et cérémonies, affaires  
sociales,accessions funéraires,  
scolarité, jeunesse

## Conseillers Municipaux:

Jacquemot Jérémie



Haratyk Mathieu



Bellorget Pascal



Paris Maryse



Remond Sylvain



Tropée Amaury



Sarah Macler



# Un peu d'histoire...

Vielverge apparait dans les archives au XIII<sup>ème</sup> siècle, **le village serait né de l'installation d'un pêcheur au bord d'une mare nommée « l'Orcheran »**, où se situe actuellement le terrain multisports.

Son nom a changé plusieurs fois et a été façonné par les événements politiques. A l'origine et jusqu'à la Révolution Française, Vielverge formait avec Soisson-sur-Nacey une seule et unique paroisse appelée « Les Varennes ». Dans la vie courante Vielverge se nommait « Les Grandes Varennes » et Soissons « Les Petites Varennes ». L'église paroissiale, entourée du cimetière, était située à Vielverge, Soissons n'était doté que d'une chapelle située à l'emplacement de l'église actuelle.

En 1972, avec la Révolution, la paroisse a été divisée en deux communes: c'est à cette époque qu'apparait le village sous le nom de Vielverge.

L'histoire du village a été retracée par Marcel Morisot.

Le nombre d'habitants à évolué au fil du temps...

Le village a compté jusqu'à 1012 habitants en 1841.

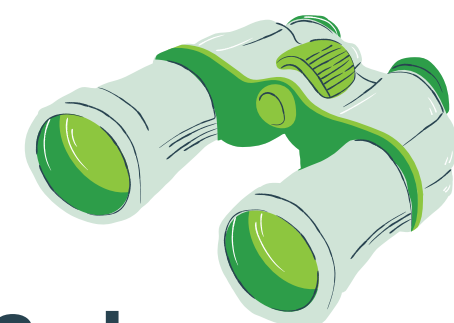
**Aujourd'hui nous comptons 482 habitants**

soit une densité d'environ 34 habitants au km<sup>2</sup>.

# Éléments géographiques, naturels et économiques

Le village est situé à **3 km à vol d'oiseau de la Saône**, sur une plaine alluviale Le Val de Saône.

Vieverge est traversé par un bief, le Murey qui naît dans les bois de La Motte, (route de Cléry) et qui rejoint la Saône à Poncey-lès-Athée.



Le territoire de Vieverge s'étend sur **1478 ha** (presque 15 km<sup>2</sup>), c'est la **8<sup>ème</sup> commune du canton d'Auxonne** par sa superficie.



Le territoire est recouvert par **449 ha 30 ares de forêts divisées en 2 bois**. L'un situé à l'est du village, appelé **le bois d'Amont** ou de La Motte ; l'autre, situé à l'ouest, le bois d'Avaux, inondable, **classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore (ZNIEFF)**.

Le village accueille **artiste-peintre, musicien, sculpteur, artisan, plombier-chauffagiste, entreprise de ramonage**. Il accueille aussi la **PME Celtiplast** spécialisée dans l'extrusion plastique et **une chambre d'hôte** : Au Pays d'Or, Sylvain et Edith, 15 rue de Pontailler.



Vieverge est traversé par **La Voie Bleue**, voie de circulation douce. Son tracé longe la Saône et permet de relier Seurre à Talmay.




**Office de tourisme de Pontailler sur Saone** : 03.80.47.84.42.


Du Lundi au Vendredi : 10h-12h30 / 13h30-18h


Site : [capvaldesaone-tourisme.fr](http://capvaldesaone-tourisme.fr)


# Le Patrimoine


## Dans le centre du village:


A photograph of a stone monument to the dead, featuring a central statue of a figure holding a cross, surrounded by a black metal fence and several French flags.

 Le monument aux morts: Inauguré le 30 octobre 1921, il a été fabriqué par une marbrerie parisienne et financé par une souscription.

A photograph of the town hall, a stone building with a prominent arched entrance and a statue above the door.

 La mairie: Ancien couvent dépendant de l'abbaye de Flavigny, ornée d'une statue religieuse qui rappelle son histoire: des religieuses faisait l'école aux jeunes vielvergois.

A photograph of the church of Saint Maurice, showing its stone facade, a clock tower, and a stone wall in the foreground.


 L'église Saint Maurice: date du XVII siècle, elle est inscrite à l'inventaire des monuments historique grâce a ses boiseries, ses tableaux remarquables et son autel.

L'école communale: et son toit d'ardoise date de fin du XIX siècle.

Le poids public: situé rue Centrale, on aperçoit dans certaines propriétés privées des éléments intéressants tels que des niches au-dessus de la porte d'entrée.




## A l'extérieur du village : le Petit Patrimoine rural non protégé

 Le lavoir sur le Murey: Vielverge comptait 5 lavoirs du Murey, mais seul ce lavoir du Murey a pu à ce jour être rénové (restauration en 2015/2016)

La fontaine d'Authume: Située dans les bois de la Motte, elle est connue depuis plusieurs siècles et portait jadis le nom de Fontaine des Ducs de Bourgogne. On connaît aussi l'existence d'autres éléments enfouis sous une végétation importante. Dans le bois d'Avaux, aurait existé un château, le Château Gaillard.

La croix de la louvière: En pierre, située rue de Pontailler. Elle figurait déjà sur le cadastre Napoléonien.

 2 oratoires: Du XVIII<sup>ème</sup> siècle situés impasse du château d'eau et chemin de Coudraye, rappellent les rites des anciens (bénédiction des terres). L'oratoire du chemin de Coudraye a été restauré en 2015.



# Les moments de convivialité

**Janvier** : les vœux du maire et partage du verre de l'amitié autour d'une galette des rois.

**Mars** : « Un arbre, la Vie » : plantation d'un arbre pour les enfants nés au cours de l'année civile précédente. Son emplacement varie selon les années.

**14 juillet** : fête nationale : repas et kermesse...

**Fin d'été** : journée bénévole.

**Animations ponctuelles à la Gravière** : organisées par le Conservatoire des Espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté.

**Le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre** : fête patronale de la Saint Maurice; fête foraine et vide grenier.

**Décembre** : Noël des enfants jusqu'à 10 ans.

**Les cérémonies de commémorations des armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.**

**A l'initiative des associations et du RPI (regroupement scolaire) :**

**Mars** : Le repas annuel de la société de chasse La Diane.

**Décembre** : Téléthon.

**Juin** : Kermesse des écoles du RPI à Perrigny-sur-l'Ognon.



# Les associations

## **Société de chasse La Diane :**

Président : Christophe Gerdy

Tél : 03.80.47.47.42. ou 06.82.25.75.92.

Mail : christophe.gerdy@gmail.com



## **Le club de l'amitié Vielverge-Soissons sur Nacey :**

Présidente : Danièle Chauvelot

Tél : 03.80.36.18.37.



## **S'Poire :**

Présidente : Nathalie Boussard

Tél : 03.80.47.48.55.

# Equipements de la commune



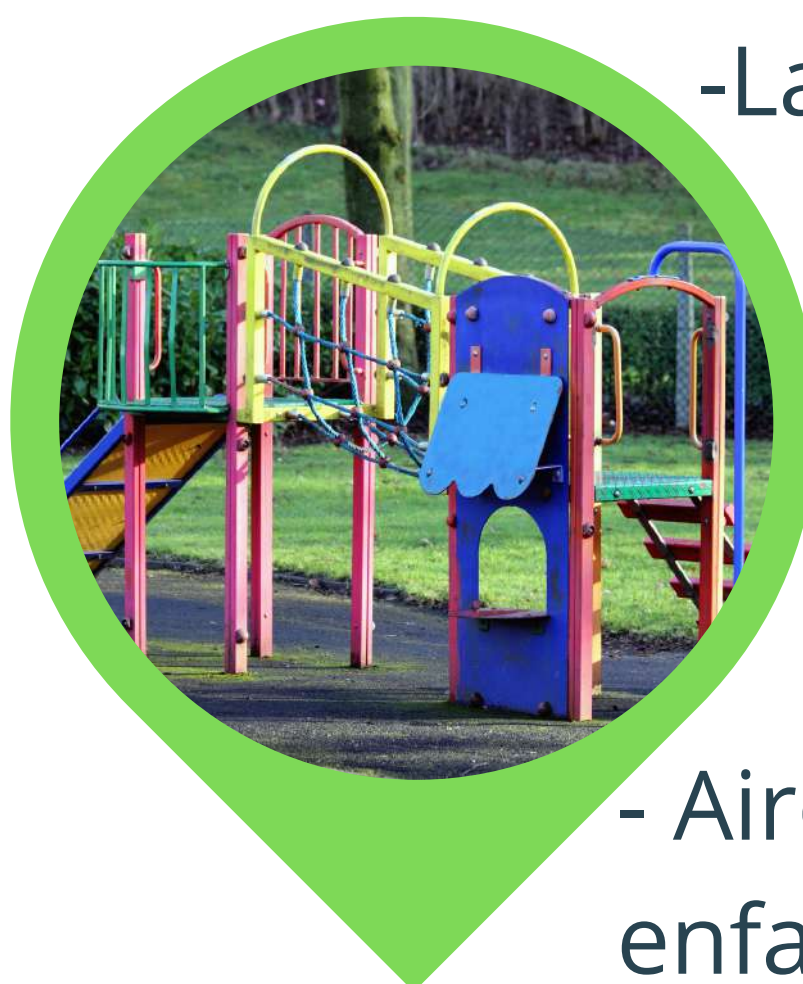
- La Gravière : 22 ha pour la détente : **parcours sportif, pêche** ou **simple promenade**, **une carte de pêche est obligatoire** (fédérale et municipale), elles sont **délivrées gratuitement en mairie**, le règlement de la gravière est affichés aux entrées.



-La bibliothèque



- Le cimetière



- Aire de jeux pour les jeunes enfants route de Lamarche



- La salle des fêtes : possibilité de **location**, consulter les tarifs en mairie



- Village connecté: dispose d'une antenne relais pour la 4G.

- **Application PanneauPocket** pour rester informé et être alerté des événements locaux et autres actualités.

# Informations pratiques

**Secrétariat de mairie** : Mme Emmanuelle Deloy

Tél : 03.80.36.10.19.

Mail : mairie-vielverge@orange.fr

Ouverture au public :

Mercredi 17h-18h 30 / Vendredi 9h30-11h30 ou sur RDV

-Photocopie et plastification location de la salle des fêtes,  
location de chaises et tables, s'adresser en mairie.

**Bibliothèque municipale** : Mme Denise Tomasini, Mme  
Frédérique Renaud, Mme Nicole Saillard

Tél : 03.80.36.10.19.

Inscription gratuite, internet haut débit, impression payante

Ouverture au public : Lundi et Mercredi : 17H30-19h /

Samedi : 9h-11h, 1er et 3ème samedi du mois

Mail : bibliotheque.vielverge@gmail.com

Site : <http://www.vielverge.fr/bibliotheque-municipale>

**Agence Postale** : Mme Cindy Frelin

Tél : 03.80.47.82.38.

Ouverture au public :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 14h17h30

Vendredi : 14h-18h

# Les enfants et la scolarité

## **Nounous et garderie**

Les tout-petits peuvent trouver une nounou au village. Plusieurs aides-maternelles sont agréées. La liste actualisée est disponible en mairie.

La communauté de commune propose un service multi-accueil (halte-garderie et crèche) à Pontailler sur Saône.

La Patouille Tél : 03.80.36.80.52. Rue des Saucis, 21270 Pontailler-sur-Saône.

## **Enseignements maternelle et primaire : le RPI**

Dès l'âge de 3 ans, les enfants peuvent être scolarisé au RPI Cléry-Perrigny-Vielverge.

Vielverge accueille l'école maternelle, 15 Grande Rue, 21270 Vielverge.

Tél : 03.80.36.17.20.

Perrigny sur l'Ognon, les cours préparatoires, les CP CE1 CE2, Rue du Souvenir, 21270 Perrigny sur l'Ognon

Tél : 03.80.36.16.44.

Cléry les CM1 CM2, 3 Rue de la Fontaine, 21270 Cléry

Tél : 03.80.47.84.60.

Service de restauration scolaire (les repas sont pris à Perrigny sur l'Ognon) et accueil périscolaire.

NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques).

RPI : Directrice: Charlène Brullebaut

**Le collège Isle-de-Saône** : à Pontailler-sur-Saône, accueille les enfants de la 6e à la 3e.

**Enseignement secondaire et supérieur à Auxonne :**

Lycée d'enseignement général Prieur de la Côte d'Or

Lycée d'enseignement professionnel Léonard de Vinci



# Loisirs, vacances, pratique du sport et activités artistiques dans le canton



Les enfants peuvent pratiquer des activités sportives et/ou artistiques dans des associations locales : foot, judo...



La communauté de commune propose des centres aérés : pour tout renseignement contactez la communauté de commune Auxonne-Pontailier sur Saône.



En cas d'urgence le week-end après 20h et les jours fériés : appeler le 15.



**S'investir dans l'action de la commune en rejoignant les commissions :**

La commission cadre de vie et valorisation du paysage : Murielle Roche et Thomas Billot



La commission communication : Delphine Roux et Thomas Billot



La commission des fêtes : Murielle Roche et Delphine Roux



# Les administrations, la représentation et les services intercommunaux

**Trésorerie** : 3 rue Lamargelle à Pontailier sur Saône  
Tél : 03.80.36.12.36.



**Gendarmerie de Pontailier sur Saône** :  
appeler le 17

**Communauté de Commune Auxonne Val de Saône** :  
Ancienne route national Auxonne  
Tél : 03.80.27.03.20.

Ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 9h-12h/ 13h30-17h



**La maison des services au public** :

Rue des Saucis à Pontailier sur Saône.  
Elle est un relais des services publics.

Ouverture au public :

Lundi : 14h-17h du

Mardi au Vendredi de : 9h30-12h / 14h-17h

Selon un planning différents organisme d'aide aux démarches et d'informations.

Tél : 03.80.47.89.82.




**Déchets : Collecte des déchets ménagers** :

Syndicat mixte de Mirebeau-Pontailier sur Saône 11 rue de la Gare à Pontailier sur Saône, Tél : 03.80.10.05.57.

-Le syndicat pratique le tri

-Les ordures ménagères sont collectées le jeudi matin

-Les « bacs jaunes » le lundi matin selon un calendrier consultable sur le site internet.





**Déchetterie de Pontailier sur Saone** : 104 route de saint leger

Ouverture au public :

été (01/04-31/10) :

Lundi /Mardi/Mercredi/Vendredi : 14h-18h / Jeudi : 8h-12h/14h-18h / Samedi : 8h30-12h/14h-18h

hiver (1/11-31/03) :

Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi : 13h30-17h30 / Jeudi : 8h-12h/13h30-17h30 et Samedi : 8h30-12h/13h30-17h30

Tél : 03.80.47.81.80.

**Déchetterie de Maxilly sur Saône** :

Ouverture au public : Lundi, Mercredi, Samedi

été (1/04- 31/10) : Lundi/Mercredi: 8h30-12h / Samedi : 8h30-12h et 14h-18h

hiver (1/11- 31/03) : Lundi/Mercredi: 8h30-12h / Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Tél : 03.80.47.81.81.

**A Vielverge** :

VERRE : point d'apport volontaire, place de l'église

TEXTILES : collecteur RELAIS, Rue des Bordes

**Entraide Cantonale** : Rue de la Gare, Pontailier sur Saône, locaux de l'ancienne Communauté de Commune

Tél : 06.83.11.61.44.

Possibilité de faire du bénévolat

**Le transports** :

Transport à la demande de Vielverge-Auxonne, navette LISA : Réserver la veille, par téléphone : 03.80.74.92.89.

Prix du trajet : 1,50 e

Les bus TRANSCO:

Dijon-Vielverge/ Vielverge-Dijon :

Mobigo : 03.80.11.29.29. ou

Keolis-Bourgogne : 03.80.74.12.12.

[www.mobigo-bourgogne.com](http://www.mobigo-bourgogne.com)

Covoiturage : [www.covoiturage-bourgogne.com](http://www.covoiturage-bourgogne.com)



# Réglement de pêche &

# Réglement de la gravière

Disponible en mairie et sur le site internet.



# Bienvenue chez vous!

Nous sommes heureux de vous compter parmi les nouveaux habitants de Vielverge !

N'hésitez pas à prendre part à la vie du village, à le dynamiser avec nous et à préserver ses espaces naturels. Pour toute question rendez-vous en mairie, par téléphone ou sur [www.vielverge.fr](http://www.vielverge.fr)

